



ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 24 : Initiatives prioritaires en matière de sécurité de l'aviation et de navigation aérienne

UNE CULTURE POSITIVE DE LA SÉCURITÉ

[Note présentée par Oman, Singapour, la Bolivie (État plurinational de), la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA), la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) et l'Organisation des services de navigation aérienne civile (CANSO), avec le parrainage de la République dominicaine et de la Fédération internationale des associations de contrôleurs de la circulation aérienne (IFATCA)]

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'OACI a pris la mesure de l'importance de la culture positive de la sécurité dans l'Annexe 19 – *Gestion de la sécurité* et dans les éléments indicatifs correspondants. Néanmoins, la mise en œuvre effective des principes qui sous-tendent cette culture continue de se heurter à plusieurs difficultés qu'il conviendra de résoudre pour améliorer le niveau de sécurité dans le secteur de l'aviation.

Une culture positive de la sécurité joue un rôle fondamental dans une gestion efficace de la sécurité. Il est indispensable d'instaurer une culture dans laquelle tous les employés se sentent responsables de la sécurité, sont encouragés et engagés à communiquer des informations à ce sujet, et ont une confiance suffisante dans le système pour participer activement au recensement des dangers, y compris en signalant leurs propres erreurs. Les personnes qui contribuent à ces systèmes de signalement des problèmes de sécurité doivent avoir la certitude qu'elles seront traitées en partenaires estimés, qui œuvrent à l'amélioration de la performance de sécurité, et qu'elles ne subiront pas de représailles pour avoir signalé des problèmes. Les responsables des prestataires de services et des organismes de réglementation, quel que soit leur niveau, doivent démontrer, par leurs paroles et par leurs actes, qu'ils sont déterminés à mettre en œuvre une culture positive de la sécurité.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- a) considérer la culture positive de la sécurité comme un élément fondamental de l'atténuation des risques d'accidents et d'incidents graves ;
- b) noter qu'un engagement fort, durable et avéré de la part de la haute direction – notamment pour ce qui est d'intégrer la sécurité dans les stratégies, les processus et les mesures des résultats de l'organisation – est essentiel pour promouvoir une culture positive de la sécurité ;
- c) demander à l'OACI d'élaborer des éléments indicatifs spécifiques afin d'harmoniser la définition, la compréhension, la mise en œuvre et l'évaluation des principes et concepts de la culture positive de la sécurité ;
- d) demander à l'OACI de promouvoir l'application pratique des principes et concepts de la culture positive de la sécurité au sein des États et du secteur à travers des activités de renforcement des

capacités, telles que des formations, des séminaires et la mise en commun des meilleures pratiques ; e) encourager les États à favoriser la mise en place d'un environnement réglementaire et social propice à une culture positive de la sécurité.	
<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte aux objectifs stratégiques <i>Chaque vol est sûr et sécurisé</i> et <i>Aucun pays laissé de côté</i> .
<i>Incidences financières :</i>	Les activités visées dans la présente note devraient être entreprises sous réserve des ressources prévues au budget ordinaire 2026-2028 et/ou de contributions extrabudgétaires, selon les indications contenues dans le Plan d'activités 2026-2028.
<i>Références :</i>	Annexe 19 — <i>Gestion de la sécurité</i> Doc 9859, <i>Manuel de gestion de la sécurité (MGS)</i> Site web de l'OACI sur la mise en œuvre de la gestion de la sécurité (SMI)

1. INTRODUCTION

1.1 L'aviation est un système sociotechnique complexe dans lequel les risques doivent être maintenus à un niveau acceptable. Quand le système de sécurité ne suffit pas à maîtriser les risques, il arrive que des incidents graves ou des accidents se produisent. Une identification des dangers et une maîtrise des risques permanentes et proactives permettront de continuer d'améliorer les niveaux de sécurité actuels.

1.2 Une culture positive de la sécurité joue un rôle fondamental dans la réduction des risques d'accidents et d'incidents graves. Il ressort d'enquêtes internationales et de nombreux articles universitaires spécialisés qu'un grand nombre d'incidents ne sont pas signalés parce que les personnes impliquées craignent des mesures disciplinaires de la part de la direction ou de l'organisme de réglementation. En plus de favoriser l'identification et l'atténuation des dangers, la culture positive de la sécurité joue un rôle essentiel dans la réussite d'une entreprise. En adoptant des concepts de culture positive de la sécurité tels que la culture d'apprentissage, les organisations peuvent améliorer les performances et l'engagement dans tous les domaines fonctionnels.

2. ANALYSE

2.1 Une culture positive de la sécurité promeut le signalement volontaire et sans sanctions des risques en matière de sécurité, ce qui est essentiel pour identifier les dangers et gérer les risques de manière proactive. La circulation et l'échange sans entrave des informations sont vitaux pour l'amélioration de la sécurité. Le fait de criminaliser ou de sanctionner l'erreur humaine fait obstacle à cette circulation.

2.2 Une culture positive de la sécurité favorise l'identification des vulnérabilités dans les systèmes complexes et interdépendants, et permet d'éviter des accidents, car elle diminue les risques latents au sein de ces systèmes. Selon une telle culture, il est reconnu que les erreurs sont inhérentes à tout système et qu'il est beaucoup plus utile d'identifier et de traiter les dangers que de chercher à imposer des sanctions. Néanmoins, il ne s'agit pas d'assurer l'immunité pour les fautes commises. Les limites de cette culture sont atteintes quand une faute délibérée, une activité criminelle ou une imprudence intentionnelle est clairement établie.

2.3 La culture globale de l'organisation constitue un contexte important qui contribue à la définition et au renforcement de la culture de la sécurité. Les opérations aériennes étant à la fois critiques sur le plan de la sécurité et centrées sur l'humain, la culture de l'organisation doit se fonder sur les principes de la culture positive de la sécurité, de manière à favoriser la sécurité psychologique au sein de l'organisation et à faire en sorte que personne ne craigne d'évoquer ouvertement les risques existants et potentiels pouvant affecter l'organisation.

2.4 L'implication de la haute direction est essentielle pour favoriser et maintenir une culture positive de la sécurité au sein d'une organisation. Les membres de la direction, quel que soit leur niveau, doivent non seulement communiquer, mais aussi montrer l'exemple et renforcer les concepts de la culture de la sécurité opérationnelle, en faisant preuve d'un dévouement inébranlable pour la sécurité, tant par leurs paroles que par leurs actes. L'évolution de la culture de la sécurité est un changement organisationnel qui demande du temps, de la cohérence et un engagement continu de la part des responsables de tous niveaux pour que la sécurité reste une valeur fondamentale, qui imprègne les activités courantes et les processus de prise de décision. La direction devrait participer activement aux initiatives menées en matière de sécurité, se mobiliser ostensiblement en faveur des efforts déployés dans ce domaine et rechercher en permanence des moyens d'améliorer et de renforcer une approche proactive de la sécurité parmi les employés et les responsables. C'est dans cette optique que l'Association du transport aérien international (IATA) a lancé son initiative de leadership dans le domaine de la sécurité, qui s'appuie sur sa Charte du leadership en sécurité. Cette Charte vise à renforcer la culture de la sécurité dans les organisations en plaçant l'accent sur le leadership en matière de sécurité en tant que principal moteur d'une amélioration continue de la performance de sécurité. La Charte promeut un engagement clair en faveur de principes clés du leadership ainsi que des mesures concrètes et réalisables devant permettre l'intégration de ces principes dans l'ensemble de l'organisation.

2.5 L'élaboration de programmes de signalement de sécurité non punitifs est l'une des composantes les plus importantes d'une culture positive de la sécurité. Les employés doivent avoir la certitude de pouvoir signaler des problèmes de sécurité, des incidents ou des dangers sans craindre de sanctions ou de représailles, telles que des procédures disciplinaires, civiles, administratives ou pénales. En promouvant un système de signalement ouvert et transparent, les organisations seront mieux à même d'identifier de manière proactive les risques potentiels et de les atténuer avant qu'ils ne s'aggravent. Cette approche permet non seulement d'améliorer la sécurité, mais aussi de renforcer la confiance entre les employés et la direction, de même qu'entre les prestataires de services et les organismes de réglementation, et elle renforce une conception de la sécurité en tant que responsabilité partagée.

2.6 Il est tout aussi essentiel de donner aux travailleurs de première ligne et à leurs représentants les moyens d'assumer leur rôle de défenseurs de la sécurité pour instaurer un climat professionnel dans lequel chacun contribue activement au maintien de normes de sécurité élevées. La direction devrait encourager et soutenir les employés qui expriment leurs préoccupations, suggèrent des améliorations et prennent eux-mêmes des initiatives en matière de sécurité. En cultivant un climat de confiance, les organisations peuvent promouvoir une communication ouverte et faire en sorte que les problèmes de sécurité soient traités avec rapidité et efficacité. Les employés doivent se sentir valorisés et savoir que leurs contributions ont des effets significatifs sur la performance de sécurité de l'organisation.

2.7 En outre, la stratégie, la structure et les processus de l'organisation devraient être conçus à dessein pour créer un environnement propice à la culture positive de la sécurité et faciliter la libre circulation des informations relatives à la sécurité, à destination tant de la direction que des employés. Pour qu'une prise de décisions efficace, un apprentissage permanent et une amélioration continue soient possibles,

l'ensemble des parties prenantes, des travailleurs de première ligne aux hauts responsables, doivent avoir accès en temps utile aux informations relatives à la sécurité.

2.8 Cette communication bidirectionnelle transparente et cohérente est propice à l'instauration de la confiance et d'un environnement dans lequel la sécurité devient une valeur centrale pour l'organisation, qui est pleinement assimilée dans les activités courantes, par des employés responsabilisés, engagés et informés à tous les niveaux.

2.9 En définitive, l'engagement de la direction en faveur de la sécurité doit aller au-delà de la rhétorique et se manifester par des actions cohérentes. Pour placer la sécurité au centre des priorités, il convient de faire preuve de crédibilité, de transparence et d'une détermination constante à communiquer de façon claire et ouverte. La direction doit s'impliquer activement dans les discussions sur la sécurité, allouer des ressources aux initiatives menées dans ce domaine et répondre de la performance de sécurité globale de l'organisation. En renforçant constamment les valeurs de sécurité, en adhérant au principe de responsabilité et en montrant l'exemple, la direction peut développer une culture de la sécurité résiliente et proactive, qui s'étend à tous les niveaux de l'organisation. Quand la sécurité fait partie intégrante de l'identité d'une organisation, elle favorise un environnement dans lequel les employés se sentent soutenus, valorisés et incités à respecter les normes de sécurité les plus élevées dans toutes leurs activités.

2.10 L'Annexe 19 fournit un cadre pour les systèmes de gestion de la sécurité (SGS) et les Programmes nationaux de sécurité (PNS). Il serait bon de proposer également des orientations sur le développement d'une culture positive de la sécurité. L'élaboration d'orientations exhaustives (ou « améliorées ») de l'OACI sur la culture de la sécurité favorisera une définition cohérente, une compréhension commune, une approche harmonisée de la mise en œuvre et une évaluation continue des principes et pratiques de la culture positive de la sécurité. Cette harmonisation se traduira par une amélioration des résultats de sécurité et promouvra une approche unifiée de la gestion de la sécurité, ce qui est dans l'intérêt du secteur de l'aviation dans son ensemble.

2.11 Pour évaluer la mise en œuvre d'une culture positive de la sécurité chez le prestataire de services, les États tireraient parti d'orientations sur l'évaluation de cette culture et sur la mesure de sa mise en œuvre.

3. CONCLUSION

3.1 En conclusion, la gestion de la sécurité au sein des États et du secteur peut être grandement améliorée par la mise en œuvre de politiques et de réglementations permettant une compréhension harmonisée des principes qui sous-tendent une culture positive de la sécurité, et une application juste et cohérente de ces principes dans tous les domaines, hiérarchies et fonctions de l'organisation. L'application pratique de ces principes peut être développée dans le cadre d'initiatives de renforcement des capacités et par le partage de meilleures pratiques. La culture positive de la sécurité favorise la confiance au sein des organisations, ce qui est essentiel pour la circulation continue d'informations ouvertes et proactives sur la sécurité. La suite que l'Assemblée est invitée à donner figure dans le résumé analytique.